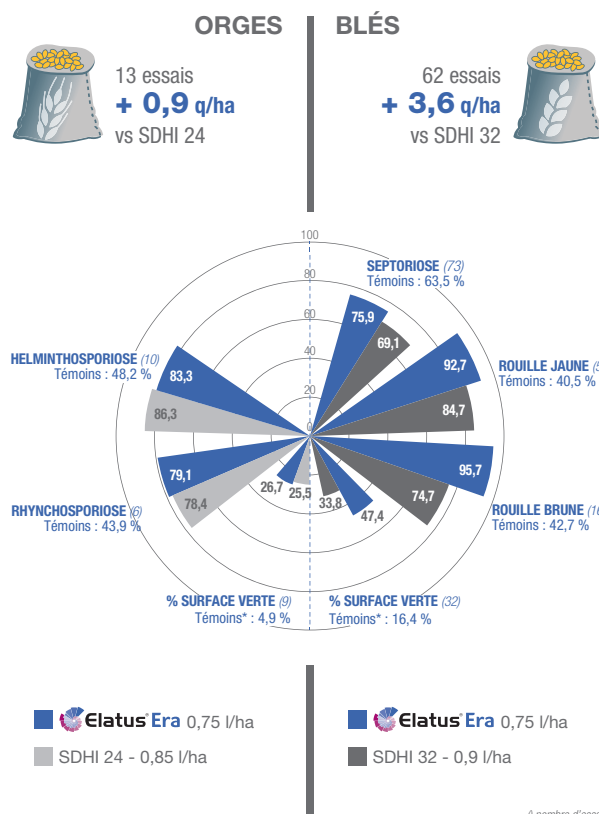




UNE LONGUE DURÉE D'ACTION POUR DES FEUILLES VERTES PLUS LONGTEMPS ET PLUS DE RENDEMENT⁽¹⁾ SUR TOUTES VOS CÉRÉALES

- **ELATUS® Era**, prêt à l'emploi, composé de **SOLATENOL®**, le standard technique SDHI et de prothioconazole.

Bénéfices de l'association Spectre d'efficacité sur blés et orges



Complémentarité des spectres et des modes d'action

Les deux produits possèdent des spectres d'activité larges sur les principaux pathogènes des céréales :

- L'association de **2 modes d'action différents** renforce l'efficacité et réduit le risque de développement de souches résistantes aux différentes familles de fongicides.
- Leurs **propriétés physico-chimiques complémentaires** permettent une protection optimale de la feuille.

POINTS FORTS

- Prêt à l'emploi.
- Spectre d'efficacité complet et sans équivalent sur les maladies foliaires majeures de toutes les céréales.
- 6 à 7 semaines de protection.
- Meilleure solution SDHI sur les rouilles.



Description de l'offre produits

À base de **SOLATENOL**[®] et de prothioconazole, **ELATUS**[®] Era, solution prête à l'emploi, procure une protection sans équivalent contre les maladies foliaires majeures des céréales. Son excellente efficacité, combinée à une distribution uniforme et à une très forte affinité pour les tissus de la feuille, donnent à **ELATUS**[®] Era une très longue durée d'action pour des feuilles vertes plus longtemps et plus de rendement⁽¹⁾.

DOSE D'APPLICATION RECOMMANDÉE

0,7 à 1 l/ha

EMBALLAGE EN 5 LITRES

Conditionné en



Produit	Cultures	ELATUS [®] Era
N° AMM		2160959
Composition		SOLATENOL [®] (benzovindiflupyr) 75 g/l + prothioconazole 150 g/l
Formulation		EC (Concentré Emulsionnable)
Usages autorisés	Blés	Rouille(s), septorioses, fusarioses sur épis
	Épeautre	
	Orges	Rouille naine, rouille jaune, helminthosporiose, ramulariose, rhynchosporiose
	Seigles	Rhynchosporiose, rouille(s)
	Triticale	Rouille(s), septorioses, rhynchosporiose, fusarioses sur épis
Avoine	Rouille couronnée	
Dose homologuée		1 l/ha
DAR		<ul style="list-style-type: none">• Blés, épeautre, triticale, seigles : BBCH 69 max• Orges, avoine : BBCH 59 max
ZNT-DVP		<ul style="list-style-type: none">• ZNT aquatique : 5 m• DVP : 5 m
DRE		48 heures



Les SDHI sont des molécules unisites dont le facteur de risque de développement de souches résistantes est moyen à élevé.

Il est indispensable de les appliquer une seule fois dans le cycle cultural, de toujours les associer avec un partenaire efficace et de positionner ces associations tôt dans le cycle des maladies afin de préserver l'efficacité des fongicides dans le temps.

Attention - H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H335 - Peut irriter les voies respiratoires. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

⁽¹⁾ Les feuilles vertes plus longtemps et les gains de rendement sont obtenus grâce à l'efficacité d'ELATUS[®] Era sur les maladies.

ELATUS[®] ERA - AMM N° 2160959 - Composition : 75 g/l benzovindiflupyr * + 150 g/l prothioconazole ** - P102 Tenir hors de portée des enfants. P261 Éviter de respirer les embruns de pulvérisation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Sp1 Pour éviter le développement de résistance au benzovindiflupyr, le nombre d'applications de la préparation est limité à 1 application maximum par campagne sur orge, blé, épeautre et triticales toutes maladies confondues. Sp3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé permanent non traité d'une largeur de 5 mètres en bordure des points d'eau. * Marque enregistrée et * substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta. ** substance active d'origine Bayer.

SOLATENOL[®] est le nom de marque de la matière active benzovindiflupyr.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.



PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.